

Que l'on cautérise la surface abrasée avec du perchlore de fer, de la glycérine créosotée ou de la teinture d'iode, le but sera atteint, et la surface cautérisée.

Chacun défend ses procédés, avec de bonnes raisons et des observations à l'appui.

Sans aller jusqu'à avancer qu'on a tout dit sur la technique du curettage, nous croyons du moins qu'il ne nous appartient pas d'ajouter quelque chose à ces discussions et de nous prononcer dans le choix de ces méthodes, ou plutôt de ces différents procédés. Nous pensons d'une façon générale qu'il est peut-être bon en matière de curettage de n'être pas exclusif et de recourir suivant certains cas donnés à tel ou tel procédé. Les conditions peuvent varier suivant la femme, suivant l'affection de son utérus qui nécessite le curettage.

Si les services rendus par le curettage sont bien connus, si le manuel opératoire est à peu près établi, il est un point, dans l'étude de cette opération, qui a été et qui est encore l'objet de bien des discussions, c'est l'étude de ses indications et de ses contre-indications.

Le curettage dont nous ne songeons pas à rapporter l'histoire a été, en effet, dans la courte existence qui a suivi sa naissance, seulement dirigé contre les fongosités utérines et le cancer de l'utérus. Tout le monde connaît les insuccès de cette méthode, aussi bien entre les mains de son inventeur *Récamier*, qu'entre celles des chirurgiens qui l'employèrent à une époque où l'antisepsie était encore à venir. Le curettage a repris depuis la place qu'il méritait dans la pratique courante, il rend tous les jours des services, et les insuccès qu'on peut lui attribuer ne semblent devoir être dus qu'à un défaut d'antisepsie ou bien disons le mot, à l'abus de cette méthode de traitement. Mais même actuellement il y a encore à dire sur les indications et les contre-indications du curettage.

Une de ses indications des plus nettes, et de l'avis général, indiscutable, se trouve dans le traitement de la métrite dite interne, de l'endométrite, la muqueuse du corps